



## **Rassemblement de soutien vendredi 3 juin 2016**

### **13h Devant le tribunal de St Etienne**

Depuis le 9 mars, la contestation au projet de loi « travail » du gouvernement s'exprime dans la rue.

Des jeunes, des salariés, des retraités se mobilisent massivement face à un gouvernement qui n'écoute pas l'opposition majeure de la population à ce texte. Un gouvernement qui s'obstine et use de tous moyens pour casser le mouvement social et faire taire la contestation.

C'est dans ce contexte, que lors de la grande manifestation du 31 mars 2016, à St Etienne, un mur du « dialogue social » a été érigé devant de la préfecture de la Loire. Certes, il y eu quelques jets d'œufs de peinture et alors... Aucun acte de violence n'a été commis par les manifestants.

La réaction des forces de l'ordre ne s'est pas fait attendre : Lacrymogène, menace d'utilisation du flash Ball à l'égard des manifestants qui se sont ensuite dispersés dans le calme.

2 semaines plus tard, le 14 avril, 3 jeunes qui avaient participé à cette manifestation ont été interpellés à leur domicile à 6h du matin, appartement perquisitionné, ils ont été arrêtés, mis en garde à vue pendant 33h.

Accusé d'avoir jeté des oeufs de peinture sur la façade de la préfecture. Très vite, comme cela se répète ces derniers temps, les accusations se transforment en actes de violences et les 3 jeunes militants se trouvent transformés en de véritables délinquants : ils sont placés sous contrôle judiciaire, assignés à résidence la nuit et interdit de manifestations. C'est inacceptable !

Nos organisations syndicales ont immédiatement adressé un courrier au préfet de la Loire à l'origine du dépôt de plainte. A ce jour nous n'avons toujours pas été reçus.

Nous tenons à dénoncer les fausses accusations mais aussi les mensonges des policiers (jet de bombe agricole, menace de mort...)

La procédure à l'égard de ces 3 jeunes est totalement disproportionnée et peut avoir de très lourdes conséquences pour leur avenir.

Depuis le début de ce mouvement populaire, nous dénonçons les manœuvres déstabilisatrices qui visent à détourner l'attention et, nous le savons bien, qui ont pour seul objectif de casser la mobilisation pour le retrait du projet de loi de casse du code du travail.

Alors oui, nous devons nous mobiliser pour soutenir les 3 jeunes militants convoqués ce vendredi 3 juin à 13h 30 au palais de justice de St Etienne.

Une collecte de solidarité est organisée, vous pouvez remettre vos dons auprès d'un responsable d'organisation ou sur place.

**Rendez-vous vendredi 3 juin 2016**

**A partir de 13 H devant le palais de justice de St Etienne**